



- [Espace adhérents](#)
- [Adhérer à Grex](#)

[Accueil](#) [Aides financières](#) [Pour s'implanter](#)

## Pour s'implanter à l'étranger

Nom de l'aide	Financier	Objectif	Spécificités
<a href="#">Garantie de projets à l'international</a>	Etat via Bpifrance	Cette garantie couvre vos apports en fonds propres lors de la création d'une filiale à l'étranger. La garantie est de 50% maximum de l'investissement réalisé, avec un plafond à 1,5 M€.	Hors Espace Economique Européen
<a href="#">Assurance investissement à l'international</a>	Etat via Bpifrance	Cette assurance couvre le risque politique jusqu'à 95% du montant de votre investissement lors de la création d'une filiale commerciale ou de production	Pays avec accord bilatéral avec la France

mise à jour le 3 janvier 2020

### Contact

- **Pierre-Emmanuel CHAUX**  
04 76 28 28 39  
[pierre-emmanuel.chaux@grex.fr](mailto:pierre-emmanuel.chaux@grex.fr)

### Agenda

- [29avr. Atelier technique - Marquage "Made in France" : quand et comment l'utiliser ?](#)
- [07mai Permanence Bpifrance Assurance Export - Rendez-vous individuels](#)
- [18mai Webinaire - E-commerce : préparez-vous aux changements en matière de TVA au 1er juillet !](#)
- [21mai Kf@ Club "Vendre une innovation de rupture à l'international"](#)
- [27mai Rencontre Club "En direct des Etats-Unis"](#)

[VOIR L'AGENDA >](#)

### FORMATIONS

- [29avr. Valorisez et sécurisez votre offre commerciale export](#)
- [06mai la douane et l'entreprise](#)
- [21mai Les fondamentaux des prestations de services à l'international](#)

[TOUTES NOS FORMATIONS>](#)

- [Contactez-nous](#)
- [Nos coordonnées](#)
- [Mentions légales](#)
  
- [haut de page](#)
- [version PDF](#)